

<b>Section Bachelier</b>	Business Data Analysis		
<b>Nom de l'UE</b>	Aspects juridiques, éthiques et sécurité des systèmes d'information		
<b>Nom du professeur</b>	Francis DEHAES Emmanuel DAUVIN		
<b>Niveau</b>	1	<b>Unité déterminante</b>	Non
<b>Nombre de périodes</b>	60	<b>Pré requis pour</b>	Néant
<b>Langue de cours</b>	Français	<b>Crédits ECTS</b>	5

### Objectifs du cours

À l'issue de cette formation, l'étudiant sera capable :

- D'identifier les principes et règles juridiques encadrant les entreprises, les professions libérales et les services publics dans le cadre des missions du Business Data Analyst ;
- D'adopter une attitude éthique et de respecter les règles déontologiques ;
- De développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles ;
- D'appliquer les dispositions légales et de mettre en œuvre les procédures respectant les aspects juridiques, éthiques et déontologiques relatifs à la profession de conseil, notamment :
  - D'identifier les principes fondamentaux de protection et de sécurisation des données et d'identifier les risques et les menaces encourus,
  - d'identifier les principes des droits fondamentaux afin de répondre adéquatement aux personnes concernées et aux autorités chargées de la surveillance des traitements de données ;
- D'identifier ses besoins de développement professionnel et de s'inscrire dans une démarche de formation permanente.

### Contenu du cours

Pour la partie Aspects juridiques et éthiques (36 périodes de 50 minutes) :

- Règlement Général sur la Protection des Données,
- Droits relatifs aux responsabilités et aux contrats informatiques,
- Droits relatifs à la propriété intellectuelle,
- Droits relatifs à la lutte contre la criminalité informatique,
- Développer une méthodologie de veille juridique relative à ces aspects

Pour la partie Protection des données (24 périodes de 50 minutes) :

- Principes fondamentaux de sécurité dans l'entreprise (confidentialité – intégrité – disponibilité) ;
- Principes spécifiques de sécurité des systèmes d'information ;
- Principes et des méthodes d'analyse de risques dans le traitement de données.

### Méthodologie

Le cours contient une partie théorique et une partie pratique basée sur des études de cas apportés par les enseignants.

### Supports

Les slides PowerPoint du cours sont disponibles sur la plateforme Moodle du cours.

Les références aux textes légaux applicables à la protection des données.

## Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- D'appliquer, en les justifiant, les principes juridiques, éthiques et déontologiques qui encadrent les entreprises, les professions libérales et les services publics ;
- De caractériser les types de données au regard des différents textes juridiques et d'en préciser les exigences de protection ;

- D'identifier les risques et les menaces liés à la procédure d'exploitation des données et de formuler des solutions de remédiation proportionnées et adéquates au regard des textes juridiques.

## Évaluation

Examens écrits en deux parties :

1. Aspects juridiques ;
2. Protection des données.

Travaux de 1ere session	Évaluation de 1ere session	Travaux de 2de session	Évaluation de 2de session
	100%		100%

## Critères d'évaluation

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, face à une situation issue de la vie professionnelle courante, en disposant ou en ayant accès à la documentation qu'il s'est constituée :

AA1 : Appliquer, en les justifiant, les principes juridiques, éthiques et déontologiques qui encadrent les entreprises, les professions libérales et les services publics ;

1. Il est attendu de l'étudiant qu'il puisse déterminer si les principes pertinents sont respectés dans un texte donné ou une situation décrite.
2. Il est attendu de l'étudiant qu'il puisse distinguer les erreurs ou les manquements juridiques par rapport aux principes juridiques, éthiques et déontologiques et au besoin les corriger.

AA2 : De caractériser les types de données au regard des différents textes juridiques et d'en préciser les exigences de protection ;

1. Il est attendu de l'étudiant qu'il puisse identifier les données qui nécessitent une protection, voire une protection particulière et /ou renforcée.
2. Il est attendu de l'étudiant qu'il puisse expliquer comment, de manière théorique, il protégerait les données qui le nécessitent.

AA3 : D'identifier les risques et les menaces liés à la procédure d'exploitation des données et de formuler des solutions de remédiation proportionnées et adéquates au regard des textes juridiques.

1. Il est attendu de l'étudiant qu'il sache identifier les méthodes et les techniques de base de la sécurité des données.
2. Il est attendu de l'étudiant qu'il identifie et justifie l'utilisation d'une méthode d'analyse de risques.

## Organisation de l'évaluation

### Pour la partie Aspects juridiques :

L'évaluation est organisée conformément au règlement des études. L'examen est composé de questions ouvertes et/ ou d'un commentaire d'un texte.

### Pour la partie Principes de sécurité des données :

L'évaluation est organisée conformément au règlement des études. L'examen est composé de questions à choix multiple et/ou de questions ouvertes.